

Les milices vaudoises sous le régime bernois

Autor(en): **M., Alex**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 15

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les milices vaudoises sous le régime bernois.

Le régime bernois, qui succéda à celui de maison de Savoie, après les guerres de Bourgogne, a ceci de très particulier que, malgré la sujétion, plus ou moins forcée, du Pays-de-Vaud, Leurs Excellences de Berne ne craignirent pas d'armer et d'organiser militairement toute sa population mâle dès l'âge de 17 ans à celui de 60 ans.

Il n'était pas question alors d'écoles militaires, comme de nos jours. Une douzaine d'exercices par an, qui avaient lieu les dimanches de printemps et d'automne, suffisaient à l'instruction de l'infanterie. Quelques jours de réunion à Berne pour l'artillerie, la formaient tant bien que mal. Quant à la cavalerie, elle était fournie par les nobles, propriétaires de fiefs, tenus chacun d'armer et d'équiper un ou plusieurs cavaliers d'*hommage*, comme on disait alors. Ces dragons, à l'habit rouge aux revers noirs, coiffés d'un petit tricorne galonné, ne servaient le plus souvent que d'estafettes.

Malgré une instruction militaire très incomplète, les Vaudois étaient comptés parmi les meilleures troupes de la Suisse; ils firent d'ailleurs leurs preuves dans la grande guerre des paysans vers 1630, et lors de celles de religion, surtout à la bataille de Willmergen, en 1712, dans laquelle se distingua particulièrement notre major Davel.

Les Vaudois, d'ailleurs, malgré le monopole des grades supérieurs dans les régiments capitulés que s'attribuait l'aristocratie bernoise au détriment de ses bénévoles sujets, surent se faire une place et un renom distingué dans les services militaires étrangers. Nous pourrions citer ici les noms de près de quatre-vingts généraux ou officiers supérieurs sortis de notre petit pays, qui répandirent au loin la réputation de bravoure et de capacité militaire que s'étaient acquise nos ancêtres, dont deux ou trois parvinrent, jusque dans l'Indoustan, aux plus hautes dignités militaires.

Nous aurions des particularités curieuses à citer sur notre militaire d'alors; nous y reviendrons plus tard.

ALEX. M.

Décidément la poésie s'en va, l'amour de la belle nature a perdu son prestige. Que sont, aujourd'hui, les rives fraîches et riantes chantées jadis par Voltaire, Rousseau, Byron et Lamartine?... une agglomération confuse de murs blancs, une plantation d'échalas qui offre à l'œil le gracieux aspect d'une herse renversée. — Qu'êtes-vous devenus, mystérieux bosquets de Julie, bouquets d'arbres parsemés sur la pelouse, doux ombrages où se reposait le voyageur fatigué?... Hélas, vous avez eu le sort de tant d'autres choses, chez nous, vous avez disparu sous la main du grand vainqueur, sous la main de Bacchus, dont le domaine s'agrandit chaque jour.

Promeneurs et touristes, reposez-vous maintenant sur le boute-roue chauffé par le soleil, ou sur le sablonneux talus de la voie ferrée; les gazons ne sont plus de mode.

Après tout, la prose doit avoir son tour. Pourquoi ne pas étendre la vigne jusqu'à la Tour de Gourze, aux Râpes, aux Croisettes et sur les chauds versants de Montpreveyres? Le pampre y croîtrait avec bonheur et les vins de ces régions viendraient, aux vendanges, se bonifier dans la tîne, par un doux mélange avec ceux des parchets inférieurs: « Aidons-nous mutuellement, disait l'aveugle au paralytique. »

Qu'attendons-nous? Voyez nos amis d'Aigle; ils ne s'amuse pas à rêver devant un prunier en fleur; ils n'admirent plus le noyer ou le pommier chargés de fruits; non, ces arbres futiles disparaissent partout pour faire place à la plante privilégiée; c'est du moins ce que semble nous dire le *Messager des Alpes*:

« Depuis quelque temps déjà, l'on nous a prié d'attirer l'attention de la population d'Aigle sur la vraie manie qui consiste à convertir en vignes les beaux vergers qui entourent la ville. Pendant que l'on fait des efforts inouïs pour embellir Aigle à l'intérieur, on semble avoir pris à tâche d'enlaidir ses alentours. Bien plus, les arbres des vergers exercent une grande influence climatérique, et les villes ou villages qui en sont entourés jouissent d'une température plus égale que ceux qui en sont dépourvus. Chez nous, déjà, cette différence se fait sentir. La destruction des grands